

# MAIRIE DE SARGÉ SUR BRAYE

Département de Loir et Cher – Arrondissement de Vendôme

Extrait du registre des arrêtés  
Arrêté N°042/2021

**Objet : Arrêté de police de circulation pour création de branchement d'eau avec compteur**

Le Maire de la Commune de Sargé sur Braye,

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1,

**Vu** le code de la route,

**Vu** les arrêtés formant le règlement général de police de la commune,

**Considérant** les travaux ENEDIS pour la restructuration du réseau HTA incidentogènes par l'entreprise SPIE Citynetworks,

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

**Vu** l'intérêt général,

## ARRETE :

**Article 1 :** La circulation sera alternée manuellement dans les 2 sens de circulation par panneaux B15 et C18 sur l'avenue de la Gare et rue du Pavillon pendant la durée des travaux prévues à partir du Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une durée de 30 jours calendaires.

**Article 2 :** Pendant cette période, le stationnement de tout véhicule sera interdit aux abords du chantier. La signalisation sera mise en place par l'entreprise en charge des travaux.

**Article 3 :** Madame l'adjudant-Chef de Gendarmerie de Mondoubleau est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressé.

Cet arrêté sera affiché à la mairie de Sargé sur Braye

Fait à Sargé sur Braye, le 28 Juin 2021

Le Maire,

Martine ROUSSEAU



*(Handwritten signature of Martine Rousseau)*